

Que le Commissaire resteroit à bord pour voir « si ces conditions s'exécutoient exactement ; « & qu'au premier bon vent ils retourneroient « en Angleterre : Que si la Place venoit à être « prise, ils seroient libres ; que si elle ne l'étoit « pas, ils resteroient prisonniers de guerre : « Que pour les prisonniers François, ils seroient « rendus avec la seule condition de ne pouvoir « repasser à *Belleisle*. » Ce Cartel n'a cependant pas a été exécuté, sous le vain prétexte que l'Officier Anglois qui l'a signé, avoit outrepassé ses ordres.

Quoiqu'il paroisse que *Belleisle* ne puisse plus tenir, fermée comme elle est, la Cour paroît tranquille sur son sort. Sa perte, si elle arrive, ne la fera qu'animer à de nouveaux efforts. On en fait dans tous les Ports de l'Océan : Entre autres, on équipe à *Brest* & à *Rochefort* des Escadres plus nombreuses qu'on ne le croyoit : l'ordre est donné de joindre aux Vaisseaux qu'on prépare dans le dernier de ces Ports, & qui sont déjà au nombre de douze, le *Tonnant* & l'*Orient*, chacun de 80 canons, le *Northumberland* de 70 ; les deux Prames la *Françoise* & la *Basile*. Comme le *Diadème* ne pourroit pas être radoubé à terre, on lui a substitué le *Protée* de 64 canons, qui n'a besoin que d'être carené ; le *Vaillant* de pareil port que commandera le Chevalier des Roches, l'est déjà, de même que l'*Hector*, le *Palmier*, la Frégate l'*Opale* de 30 canons, le *Robuste* de 74 & l'*Eveille* de 64, qui sont dans la rivière de Vilaine. Enfin tout l'armement a dû être prêt vers le 20. Juin & mettre ensuite à la voile. Mr. de Blenac qui le commandera en chef, a reçu ordre de se rendre à la Cour pour y prendre des instructions sur la destination